

# Conseil de quartier de proximité dans la rue de Bellevue

Cour de l'école maternelle Bellevue

COMPTE-RENDU

LE 29 MAI 2018

18H30

Quartier du Village

REUNION ORGANISEE PAR	Service Démocratie participative
TYPE DE REUNION	Externe
PARTICIPANTS	Habitants : 5 personnes et 2 enfants. Elus : M. le Maire Stéphane HABLOT et par ordre alphabétique : M <sup>me</sup> Danielle ACKERMANN, Conseillère déléguée au Patrimoine vert, M. Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative et au Développement durable. Fonctionnaires : M <sup>me</sup> Sophie HUBERT, Chargée de mission à la Démocratie participative, M. David QUILLERE, Directeur du Cabinet du Maire, M. Philippe MANSUY, Service Communication, M <sup>me</sup> Karima MOKRANI, Assistante du Pôle des Actions transversales et de la Démocratie participative.

**Ordre du jour** : la voirie de la rue de Bellevue.

Le revêtement de la rue Bellevue va être effectué à partir de juillet 2018. Renseignements pris auprès des Services Techniques, la société a prévu d'intervenir le 26 juin, mais cela risque de poser des problèmes d'accessibilité à l'école car il restera 15 jours avant la fin de l'année scolaire (prévue le vendredi 6 juillet).

La ville souhaite profiter de cette occasion pour demander aux riverains leurs éventuelles modifications. La question posée aux habitants est la suivante : *Que faudrait-il améliorer dans la rue Bellevue?*

## **Le mobilier urbain :**

Les habitants ont accès, en dehors des horaires d'ouverture de l'école, à la cour équipée de jeux pour enfants, il n'est donc pas nécessaire de créer plus de jeux pour enfants.

## **La circulation :**

La vitesse est aussi jugée excessive dans cette rue.

De plus, des véhicules prennent la rue en sens interdit. La création d'une zone de partage a été demandée par les habitants (absence de trottoir dans la rue en raison de son étroitesse). Madame Ackermann propose que le revêtement de la voirie à hauteur de l'école soit de nature différente ou bien que des obstacles soient prévus à sa hauteur.

La visibilité au bout de la rue Bellevue, au croisement avec la rue Pasteur : en cas de stationnement au bout de rue Bellevue, il n'y a aucune visibilité pour sortir de la rue.

## **Les câbles électriques, téléphoniques :**

Les câbles dans la partie finale de la rue Bellevue, côté Rue Pasteur, ne sont pas enfouis dans le sol. Le maire suggère qu'on profite de l'aménagement de la rue pour étudier la possibilité de l'enfouissement de ces câbles. Il n'y a qu'un seul poteau électrique, le reste du câble est supporté par le mur du début de la rue de Bellevue.

## **Les demandes des habitants :**

- Améliorer la visibilité du sens interdit au croisement des rues Pasteur et de Bellevue.
- Améliorer la visibilité du panneau de sens unique à l'entrée de la rue Bellevue (sens unique caché) et matérialiser par une flèche au sol le sens unique au niveau du stationnement en épis à proximité

de l'école maternelle.

- Améliorer la visibilité sur la sortie du côté de la rue Anatole France
- Trouver un moyen pour que les gens ralentissent à la hauteur de l'école Bellevue.
- Réfléchir à un cheminement piéton comme celui de la rue Victor Hugo (marquage au sol ? rue piétonne) en vue de sécuriser le cheminement des écoliers entre l'école et la cantine.
- Demande d'intervention pour lutter contre les déjections canines.

Madame Ackermann répond, au sujet de cette dernière demande, que deux canisacs ont été installés il y a quelques mois à chaque extrémité de la rue Bellevue.

Les habitants souhaitent qu'à l'occasion des travaux de voirie prévus cet été, les pavés et les chasse-roues soient préservés.

Les habitants souhaitent aussi pouvoir accéder à la fibre optique.

Tout le village est actuellement équipé par la fibre optique, le réseau est déployé. Il reste néanmoins aux habitants à effectuer la démarche de contacter l'opérateur actuellement disponible sur le réseau, Orange, pour demander à être raccordé. En cas de problème, il est préconisé de contacter la mairie.

#### **En conclusion :**

Il convient de rédiger une lettre/compte-rendu à la Métropole avec les propositions des habitants. (fait)  
La réponse sera ensuite transmise aux habitants, par un courrier de la municipalité.

Il faudra aussi demander à la société de Travaux Publics de retarder son planning d'intervention jusqu'au début des vacances scolaires.

*Note : Suite à ce Conseil de quartier dans la Rue, une demande d'enfouissement des réseaux électriques a été adressée par la Municipalité à la Métropole du Grand Nancy. Celle-ci a finalement décidé de reporter les travaux prévus cet été à l'année 2019, le temps de refaire une étude qui prenne en compte cette nouvelle demande des riverains.*